

FORMATION PROCÉDURE CIVILE ET EXPERTISE JUDICIAIRE

03 DÉCEMBRE 2025

AMPHITHÉÂTRE DUGUIT

PJJ Pôle Judiciaire de l'Université de Bordeaux
Place Pey Berland 33000 BORDEAUX

Avec la participation de **Madame Jacqueline DESCOUT**, Vice-Présidente au Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Responsable du service du contrôle des expertises, de **Maître Claire SAINT JEVIN**, Avocat au barreau de Bordeaux, Présidente de l'Institut du Droit de la Construction du Barreau de Bordeaux et de **Maître Jean CORONAT**, Avocat au barreau de Bordeaux

Cette session est ouverte à tous les experts inscrits membres d'une Compagnie qui le désirent, Probatoires ou Quinquennaux, quelles que soient les rubriques professionnelles auxquelles ils sont rattachés.



8H30 : Accueil des participants

- 8h50 - Ouverture de la journée par **Monsieur Marc GAUTHIER**, Président de la CEJB et **Monsieur Gilbert LABROUSSE**, Directeur de la formation de la CEJB

- 9h - Première partie : **Les règles du Code de Procédure Civile applicables à l'expertise**

- **Monsieur Gilbert LABROUSSE**, Directeur de la formation de la CEJB
- **Docteur Nathalie GROSLETON**, Présidente d'honneur de la CEJB

- 9h45 - Deuxième partie : **La mise en oeuvre de ces règles, les évolutions et perspectives**

- **Maître Claire SAINT JEVIN**, Avocat
- **Maître Jean CORONAT**, Avocat



10h20 à 10h40 : Pause café

- 10h40 - Troisième partie : **Table ronde et échange avec les experts**

- **Madame Jacqueline DESCOUT**, Magistrat responsable du service du contrôle des expertises
- **Maître Claire SAINT JEVIN**, **Maître Jean CORONAT**, Avocats
- **Monsieur Marc GAUTHIER** Expert



12h : Apéritif dans la salle RG attenante